

La lettre d'info S3REnR

AVRIL 2025

N°5



ACTU

Avancées clés dans nos territoires

La demande de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pour le projet de création du poste électrique **GALLAIS** (anciennement **RUFFECOIS**) et son raccordement souterrain au poste électrique de **ROM**, est maintenant soumise à une enquête publique jusqu'au 2 avril. Quant au projet de la liaison souterraine **MONTBRON-ROCHEFOUCAULD**, les procédures administratives afin d'obtenir la DUP viennent d'être engagées.

La DUP de la ligne souterraine **GALLAIS-JARDIN-DU-LAC** a, quant à elle, été accordée fin novembre, permettant le début du conventionnement avec les propriétaires pour le passage de la liaison souterraine sur leurs parcelles.

Enfin, les travaux sur la ligne **CONFOLENS-LONGCHAMP** ont repris fin février pour se terminer provisoirement fin avril 2025. Ils se poursuivront ensuite en décembre.



Le mot de...



Carole Pitou-Agudo

Déléguee de RTE Ouest

“ Le réseau de transport d'électricité fait le trait d'union entre les sources de production et l'ensemble des consommateurs d'électricité. La France s'est fixé des objectifs ambitieux de décarbonation de son économie et de réindustrialisation qui doivent porter la part de l'électricité à plus de 50% de notre mix énergétique de 2050, ce qui rend nécessaire le renforcement de notre réseau. C'est dans ce contexte que nous proposons, à travers notre plan de développement du réseau à l'horizon 2040 (SDDR), une stratégie priorisée, optimisée et cadencée dans le temps pour mener à bien les transformations du réseau à haute et très haute tension, dans les 15 prochaines années.

Il prévoit notamment, le raccordement des futurs réacteurs nucléaires et des nouveaux parcs éoliens en mer.

Il prend également en compte le raccordement des énergies renouvelables terrestres, sur la base des objectifs nationaux envisagés par l'Etat. Pour cela, nous élaborons les **Schémas Régionaux de Raccordement au Réseau des Énergies Renouvelables (S3REnR)**, conformément à la loi dite « Grenelle II », en étroite collaboration avec les gestionnaires de réseau de distribution (ENEDIS, GEREDIS, SRD) et en lien avec les territoires. Ces schémas constituent un outil privilégié d'aménagement du territoire ; ils permettent de planifier la mise à disposition de nouvelles capacités d'accueil pour les EnR, en lien avec l'objectif fixé par l'état en région, en optimisant les coûts d'investissements des réseaux et en les mutualisant entre les porteurs de projets EnR.

Dans les départements Picto-Charentais, la dynamique est bien réelle, et les acteurs locaux (collectivités, entreprises nationales ou locales, particuliers...) se sont bien emparés des enjeux de transition énergétique. Cela a permis d'engager les concertations et d'instruire la création des postes qui permettront d'accueillir les futures productions EnR sur ce territoire. Dès 2025 les premiers travaux débiteront et nous avons à cœur d'en faire bénéficier l'économie locale. A ce titre, le forum inter-entreprises organisé à Ruffec, en partenariat avec les CCI de Poitou-Charentes, en est une première illustration, puisqu'il a permis de mobiliser les acteurs économiques locaux et de créer des opportunités concrètes d'activité autour des travaux à venir.





La carte des projets en Charente



PROJETS ENGAGÉS

■ Ligne électrique

● Poste électrique

- 1 Création du poste 225/90/20 kV de **GALLAIS** et son raccordement en souterrain 225kV au poste de **ROM**
- 2 Création d'une liaison souterraine 90 kV **GALLAIS-JARDIN DU LAC** et reconstruction du poste 90/15 kV de **JARDIN DU LAC**
- 3 Création du poste 90/20 kV de **SAINT-LAURENT-DE-CERIS**.
- 3bis Augmentation de la capacité de transit de la liaison 90 kV **CONFOLENS-LONGCHAMP**
- 4 Création du poste 225/20 kV de **VILLEMAIN** (79)
- 5 Création d'une liaison souterraine 90 kV **MONTBRON-ROCHEFOUCAULD (LA)**

PROJETS À VENIR

III Ligne électrique

- 6 Création d'une liaison souterraine 90 kV **LOUBERT-PLAUD** (87)



Le calendrier 5 étapes du déroulement des projets

